



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

12 juin 2013

Consultation publique sur les modifications du Livre III du Règlement général transposant la directive AIFM (Fin de la consultation : 7 juillet 2013)

Dans le prolongement des travaux de transposition de la directive sur les gérants de fonds alternatifs (dite directive AIFM), l'AMF lance une consultation publique sur les modifications du Livre III du règlement général de l'AMF concernant les Prestataires.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF AIFM

17 mars 2021

Position de l'AMF sur
la revue de la directive
Alternative Investment
Fund Managers (AIFM)



POSITIONS UE DE L'AMF

GESTION D'ACTIFS

17 mars 2021

Les préconisations de
l'AMF pour la
prochaine révision de
la directive AIFM



ACTUALITÉ GESTION D'ACTIFS

25 septembre 2020

Scénarios de
simulations de crise de
liquidité dans les fonds
OPCVM et FIA : l'AMF
se conforme aux
orientations de l'ESMA



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02